

Montréal, le 30 mars 2026

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**OBJET :** Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs d'EGQ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026  
Dossier R-4303-2025

---

Maîtres,

Comme convenu lors de l'audience, la Régie confirme sa demande à EGQ de procéder au caviardage des notes sténographiques des audiences tenues à huis clos du 3 décembre 2025 (pièce A-0018) et du 24 mars 2026 (pièce A-0048).

La Régie demande à EGQ de déposer une version dont le caviardage proposé correspond à sa demande de traitement confidentiel, **au plus tard le 14 avril 2026, à 12 h**. Les intervenants pourront soumettre leurs commentaires **jusqu'au 21 avril 2026, à 12 h**. EGQ pourra à son tour répliquer à ces commentaires **au plus tard le 27 avril 2026, à 12 h**.

La Régie note également que, lors de l'audience, EGQ a mentionné qu'elle déposera, au plus tard le 7 avril 2026, une demande modifiée qui reprendra les modifications à sa demande énoncée lors de sa réplique et les précisions quant aux balises demandées<sup>1</sup> pour sa stratégie d'optimisation. En conséquence, et suivant les mêmes échéances que citées précédemment, les intervenants pourront soumettre leurs commentaires notamment sur ses balises précisées et, le cas échéant, EGQ pourra produire une réplique.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis* pour  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
NL/ss

---

<sup>1</sup> Pièce [A-0054](#), p. 242.